

## Une croissance modérée du nombre de Parisiens âgés dépendants à l'horizon 2030

*Le vieillissement de la population resterait moins rapide à Paris que dans le reste de l'Ile-de-France si les tendances démographiques se prolongeaient. D'ici 2030, la croissance du nombre de Parisiens dépendants serait limitée, surtout chez les femmes, et le maintien à domicile progresserait. Environ 2 000 créations d'emplois seraient nécessaires d'ici 2020 pour répondre à l'augmentation du nombre de Parisiens dépendants.*

Kevin de Biasi, Insee Ile-de-France et Pauline Virost, Apur

L'horizon 2030 correspond à l'arrivée aux âges élevés des baby-boomers et donc à un vieillissement prononcé de la population. Nés après 1945, ils atteindront 75 ans au cours des années 2020 à 2030. Ainsi, même si les personnes âgées restent autonomes de plus en plus longtemps, le nombre de Parisiens potentiellement dépendants augmenterait dans les vingt années à venir (⇒ Définitions).

### Un Parisien sur dix âgé de 75 ans ou plus en 2030

Le vieillissement s'affirme depuis plus de 20 ans en Ile-de-France et en France. A Paris, la part de personnes âgées de 75 ans ou plus a diminué depuis le début des années 1990 alors qu'elle a augmenté dans le reste de l'Ile-de-France et en province 📍📌. Depuis 2000, la proportion des personnes de 75 ans ou plus n'a que faiblement augmenté dans la capitale.

Les spécificités parisiennes face au vieillissement s'expliquent d'abord par la

forte diminution du nombre de familles au cours des années 1960-1970. Ces départs de la capitale ont affaibli de nombreuses générations qui auraient pu rester vieillir à Paris. Cette tendance de fond se poursuit, malgré la hausse récente du nombre de familles parisiennes.

Par ailleurs, les départs de Paris après 75 ans constituent un flux important, avec environ quatre départs vers d'autres départements français pour une arrivée. De plus, une partie des Parisiens âgés font le choix de la double résidence Paris/province ou s'installent à l'étranger.

### Définitions

La **dépendance** des personnes âgées est définie par des incapacités à effectuer des actes de la vie quotidienne (s'habiller, se déplacer, faire sa cuisine...). Dans le cadre de l'étude, il s'agit d'une dépendance qu'il faut qualifier de potentielle ou déclarée car elle a été mesurée par le biais de l'enquête Handicap-Santé, elle n'a pas été mesurée et avalisée par le corps médical.

Le champ retenu est celui des personnes âgées de 75 ans ou plus. En effet, la perte d'autonomie et les besoins d'aides pour effectuer les actes essentiels de la vie quotidienne interviennent essentiellement après 75 ans. Seuls 3 % des Parisiens de 60-74 ans seraient potentiellement dépendants en 2030, contre 14 % des 75 ans ou plus.

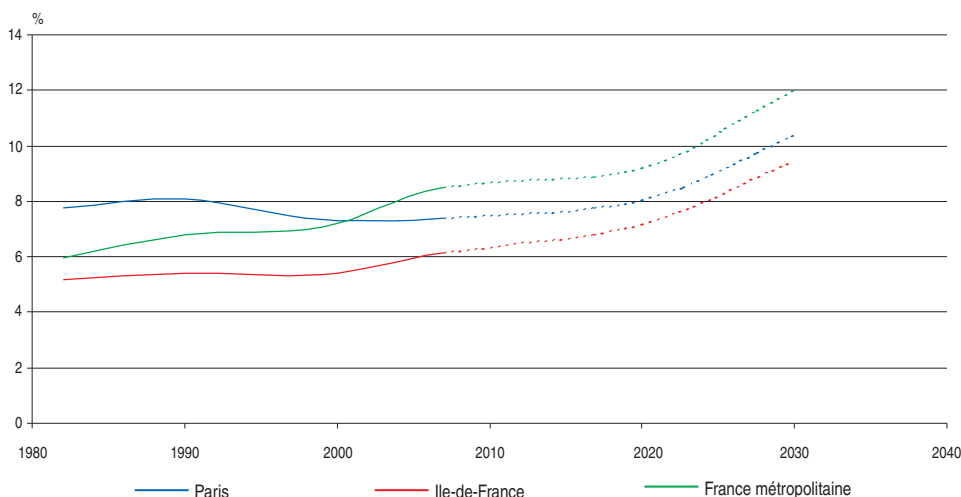
Le **taux de dépendance** est le rapport entre la population dépendante et la population totale.

Les emplois liés à la dépendance sont souvent des emplois à temps partiel, principalement à domicile. Pour éviter de compter une même personne plusieurs fois, dans cet article, on mesure l'**emploi en équivalent temps plein (ETP)** : c'est le nombre total d'heures travaillées dans l'année divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées à plein temps.

Le **taux d'encadrement** est, en institution, le rapport de l'effectif du personnel sur le nombre de résidents.

## 1 Le vieillissement est moins fort à Paris qu'en France métropolitaine

### Part de 75 ans ou plus



Source : Insee, Omphale 2010 et recensements de la population 1982, 1990, 1999 et 2007

## A l'horizon 2020, 2 000 emplois supplémentaires liés à la dépendance

D'ici 2020, le nombre de Parisiens potentiellement dépendants augmenterait de 4 600. De plus, en raison de l'allongement de l'espérance de vie, les incapacités seraient plus sévères. Le volume d'emplois nécessaires à la prise en charge de la dépendance devrait alors augmenter de 2 000 Equivalents Temps Plein (ETP), soit une hausse de 13 %. Cette hausse serait particulièrement importante pour les emplois d'aide à la vie quotidienne. Ils représentent 56 % des emplois liés à la dépendance en 2008 contre 61 % des créations d'emplois potentielles d'ici 2020. A l'échelle de la région, la création d'emplois nécessaires serait bien supérieure (+ 31 %), en raison du vieillissement plus important de la population régionale.

A Paris, 81 % de ces nouveaux emplois concerneraient l'aide à domicile. Si l'évolution du taux de recours à un professionnel et le temps moyen d'intervention par personne dépendante étaient constants dans le temps, la création de 1 600 nouveaux emplois serait nécessaire pour prendre en charge la dépendance à domicile. L'offre de soins y serait particulièrement renforcée en aides ménagères, aides à domicile, auxiliaires de vie sociale et service de portage.

## 1 600 créations d'emplois d'aide à domicile pour les personnes âgées dépendantes d'ici 2020

Catégorie de personnel	Nombre d'emplois* à domicile		Evolution 2008-2020	
	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2008	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	En effectif	En %
Aide ménagère, aide à domicile, auxiliaire de vie sociale, garde à domicile, service de portage	7 320	8 400	1 080	14,8
Infirmier(ère), service de soins infirmiers	2 590	2 920	330	12,7
Aide soignant(e)	780	870	90	11,5
Autre professionnel paramédical (ergothérapeute, kinésithérapeute...)	440	480	40	9,1
Autres	620	680	60	9,7
<b>Ensemble</b>	<b>11 750</b>	<b>13 350</b>	<b>1 600</b>	<b>13,6</b>

\*en équivalent temps plein.

Source : Insee, Omphale 2010

Si les taux d'encadrement restaient constants, 380 créations d'emplois seraient nécessaires en institution pour prendre en charge l'augmentation du nombre de personnes dépendantes.

## 2 La croissance démographique parisienne serait plus rapide pour les âges élevés

Age	Population parisienne en 2007	Population parisienne en 2030	Part de la population parisienne totale en 2007 (en %)	Part de la population parisienne totale en 2030 (en %)	Taux d'évolution annuel moyen 2007-2030 (en %)	
					Paris	Ile-de-France
De 75 à 84 ans	116 800	158 900	5,3	7,2	1,4	2,0
De 85 à 89 ans	28 600	39 500	1,3	1,8	1,4	2,2
90 ans ou plus	17 500	29 500	0,8	1,4	2,4	3,8
<b>75 ans ou plus</b>	<b>162 900</b>	<b>227 900</b>	<b>7,4</b>	<b>10,4</b>	<b>1,5</b>	<b>2,2</b>

Source : Insee, Omphale 2010 et recensement de la population 2007

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2007, 162 700 Parisiens sont âgés de 75 ans ou plus, soit 7 % de la population. Si les comportements migratoires observés entre 2000 et 2008 se maintenaient et si l'espérance de vie parisienne augmentait au même rythme que celle de la France métropolitaine, il y aurait à Paris 66 300 seniors de plus en 2030. 10 % de la population aurait 75 ans ou plus. Cette part serait toujours inférieure à celle de la France métropolitaine et supérieure à celle de l'Ile-de-France qui resterait la région la moins âgée de France métropolitaine.

Cependant, la population parisienne continuerait de se singulariser par un moindre vieillissement, avec une progression du nombre de 75 ans ou plus moins rapide à Paris qu'en France métropolitaine et même qu'en Ile-de-France. Chaque année, entre 2007 et 2030, la population des 75 ans ou plus augmenterait en moyenne de 1,5 % à Paris, 2,2 % en Ile-de-France et 2,1 % en France métropolitaine.

La croissance démographique serait plus rapide pour les âges élevés en raison de l'allongement de l'espérance de vie. La population âgée de 85 ans ou plus augmenterait de 23 000 personnes supplémentaires, à un rythme annuel de + 1,8 % entre 2007 et 2030 contre + 0,3 % entre 1990 et 2007. La croissance serait également importante pour les 75-84 ans, premières générations du baby-boom (+ 42 000 personnes). Elle s'effectuerait au rythme de + 1,4 % par an contre - 0,5 % par an entre 1990 et 2007, sous les effets de générations.

L'espérance de vie des hommes continuerait de rattraper progressivement celle des femmes. Cependant les femmes resteraient majoritaires parmi les Parisiens de 75 ans ou plus : la part des femmes passerait de 66 % en 2007 à 61 % en 2030.

## Projections et dépendance

La population dépendante au sens des dispositifs publics de prise en charge correspond aux bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie : au 31 décembre 2010, 29 900 Parisiens bénéficient de l'APA. Parmi eux, 58 % vivent à domicile et 41 % en établissement. Cependant, seuls 33 % des bénéficiaires parisiens de l'APA en établissement résident dans la capitale : deux sur trois sont logés dans des résidences hors Paris. En effet, c'est l'adresse du dernier logement avant l'entrée en établissement qui détermine quel département finance l'APA.

Les projections de populations dépendantes ne sont pas basées sur les bénéficiaires de l'APA, mais sur l'enquête Handicap-Santé. Cela permet d'estimer une population potentiellement dépendante parmi la population qui réside à Paris, et d'inclure la population potentiellement dépendante qui se trouve hors dispositif de prise en charge.

Les **projections de population potentiellement dépendante** sont obtenues en appliquant aux projections de population totale des taux de dépendance projetés par sexe et âge. Les taux de dépendance pour l'année de base sont issus de l'enquête Handicap-Santé, réalisée en 2008-2009 à domicile et en institution auprès de personnes présentant un handicap ou un problème de santé.

Jusqu'aux années 2000, les études de projections retenaient à long terme des hypothèses d'évolution de la dépendance relativement optimistes. Toutes les années d'espérance de vie gagnées étaient considérées comme des années de vie en bonne santé. Les observations récentes plaident pour des hypothèses moins favorables (**Rapport Charpin**). En particulier, les 50-65 ans présenteraient des risques accrus quant aux limitations fonctionnelles et aux restrictions d'activité par rapport à la génération précédente (**Cambois et al. Ined**). Quelques pistes d'explication sont avancées par rapport à ce constat : baisse de la mortalité des personnes en incapacité sévère, stagnation ou hausse de certaines pathologies - diabète, troubles de la mobilité, de l'audition, etc. Cela pourrait également montrer une meilleure perception de l'état de santé par les individus, plus à même d'identifier les limitations et les gênes.

L'évolution de ces taux jusqu'à 2030 s'effectue selon trois hypothèses. Pour la dépendance lourde (Groupe Iso-Ressources (GIR) 1-2), les 3 hypothèses sont identiques et tablent sur une stabilité de la durée de vie passée en dépendance lourde. Autrement dit, les gains d'espérance de vie à 65 ans s'assimilent intégralement à des années supplémentaires passées sans dépendance lourde.

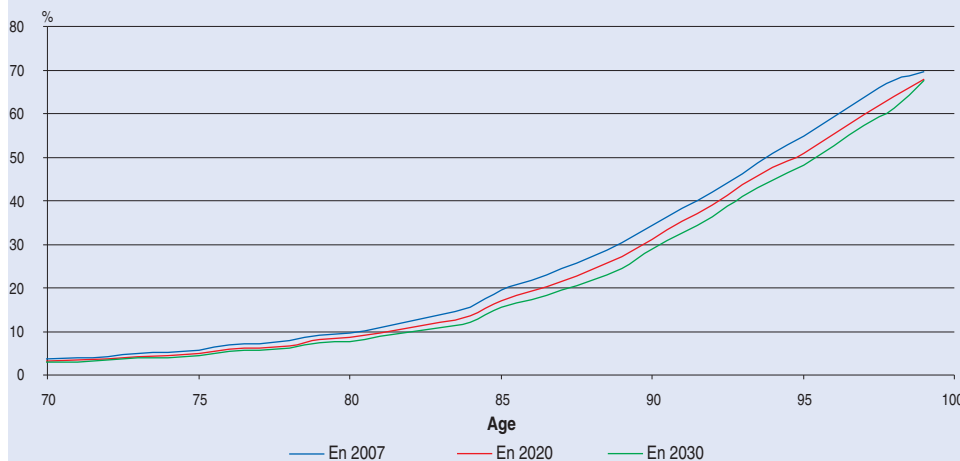
Elles diffèrent pour la dépendance légère (GIR 3-4) :

- hypothèse optimiste : tous les gains d'espérance de vie à venir sont des années supplémentaires passées sans dépendance. La durée de vie passée en dépendance reste donc stable ;
- hypothèse intermédiaire : la part de l'espérance de vie sans incapacité dans l'espérance de vie à 65 ans reste stable ;
- hypothèse pessimiste : les taux de dépendance en GIR 3 et 4 sont constants de 2007 à 2030.

Sauf mention contraire, les projections de population potentiellement dépendantes sont réalisées selon les hypothèses du scénario intermédiaire.

### Selon l'hypothèse intermédiaire, entre 2007 et 2030, le taux de dépendance diminue à chaque âge

Taux de dépendance



Source : Insee, Omphale 2010

## Le nombre de Parisiens dépendants augmenterait de 25 % d'ici 2030

En 2007, 65 % des années d'espérance de vie après 65 ans sont des années de vie sans incapacité. Si cette part de l'espérance de vie sans incapacité dans l'espérance de vie à 65 ans restait stable, l'augmentation importante du nombre de Parisiens de 75 ans ou plus entraînerait une augmentation du nombre de personnes potentiellement dépendantes de 6 500 (⇒■ Projections et dépendance). Cela correspond à une hausse de 25 % selon ce scénario intermédiaire, pour une augmentation de 40 % du nombre de personnes de 75 ans ou plus. Dans un scénario plus pessimiste, si les taux de dépendance légère restaient constants, la hausse de Parisiens dépendants pourrait atteindre + 9 400 personnes, soit + 36 %.

Dans les deux scénarii, la croissance du nombre de Parisiens dépendants serait moins rapide qu'à l'échelle régionale (+ 58 % dans le scénario intermédiaire) 🚶♿. Elle serait un peu moins rapide de 2007 à 2020 (+ 0,9 % par an en moyenne) qu'entre 2020 et 2030 (+ 1,1 %).

L'augmentation du nombre de Parisiens potentiellement dépendants nécessiterait la création de 2 000 emplois d'ici 2020 si l'on maintient constants dans le temps le taux de recours à un emploi à domicile et le taux d'encadrement en institution (⇒■ A l'horizon 2020, 2 000 emplois supplémentaires liés à la dépendance).

Toutefois, en proportion, la part de personnes dépendantes diminuerait à chaque âge, mais surtout aux âges élevés.

Selon le scénario intermédiaire, à l'horizon 2030, 14 % des Parisiens de 75 ans ou plus seraient potentiellement dépendants, contre 16 % en 2007 (- 2 points). La part de population potentiellement dépendante diminuerait de 4 points pour les 85-89 ans et de 5 points pour les 90 ans ou plus.

La part de personnes potentiellement dépendantes parmi les 75 ans ou plus diminuerait légèrement moins vite dans l'ensemble de la région : elle passerait de 17 % en 2007 à 16 % en 2030.

## Projections et dépendance (suite)

La répartition par mode de vie est obtenue à partir de Finess 2011, l'enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) 2007, l'enquête Handicap-Santé et le recensement de la population 2007.

Elle est supposée constante entre 2007 et 2030 par sexe, âge et niveau de dépendance.

Les projections d'emploi sont obtenues à partir des projections de population potentiellement dépendante par application de taux issus de sources annexes.

Pour l'emploi à domicile, pour chaque catégorie professionnelle, on applique un taux de recours et un temps de soin moyen supposés constants sur la période de projection, en tenant compte du sexe, de l'âge et du Groupe Iso-Ressources. Ces données proviennent de l'enquête Handicap-Santé 2008/2009 ainsi que des rapports d'activité des Services de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) de la DREES.

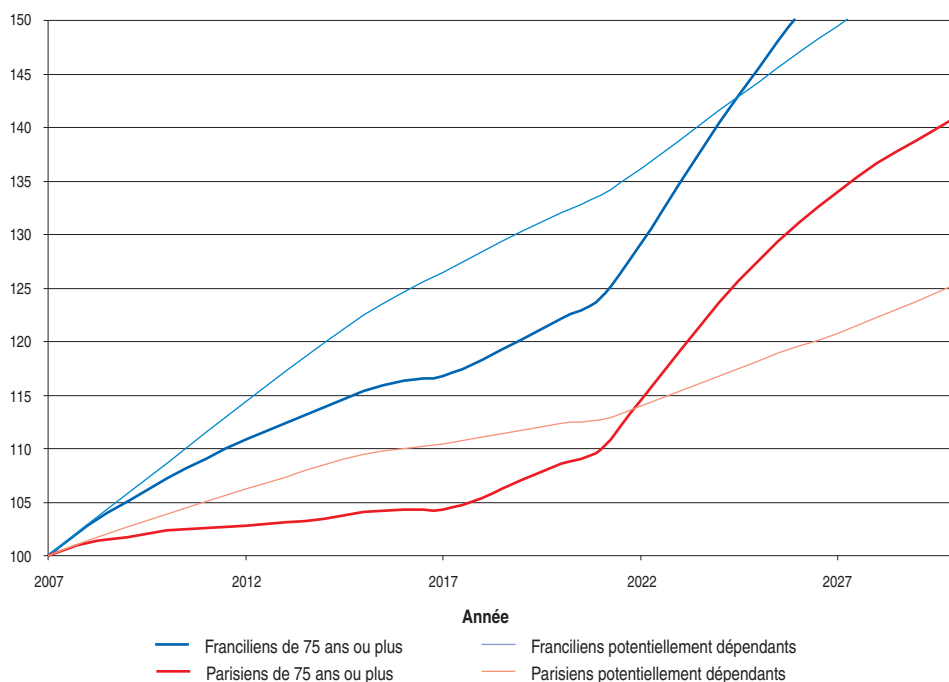
En institution, pour chaque sexe et âge, on multiplie la population potentiellement dépendante par un taux d'encadrement issu de l'enquête EHPA 2007.

Le personnel soignant comprend les infirmiers, les aides soignants et le personnel médical et paramédical. Le personnel d'aide à la vie quotidienne est composé des aides de vie à domicile, des agents de service en institution et du personnel éducatif, social et d'animation. Le personnel de direction recouvre aussi le personnel d'encadrement.

Les projections de population totale sont issues du scénario central du modèle Omphale 2010. Ses hypothèses pour Paris sont :

- un maintien de la fécondité à 1,6 enfant par femme ;
- une baisse de la mortalité parallèle à la tendance métropolitaine (espérance de vie à la naissance de 89,8 ans pour les femmes et 84,9 ans pour les hommes en 2040) ;
- un maintien des comportements migratoires internes à la France observés entre 2000 et 2008 ;
- une ventilation locale du solde migratoire avec l'étranger (+ 100 000 personnes par an) au prorata du nombre d'immigrants.

### 3 La croissance de la population dépendante serait moins importante à Paris que sur l'ensemble de la région Base 100 en 2007



Source : Insee, Omphale 2010

## Recul du taux de dépendance chez les Parisiennes

A Paris, en 2007, il y a 2,7 fois plus de femmes que d'hommes au sein de la population dépendante de 75 ans ou plus. C'est plus que dans l'ensemble des 75 ans ou plus (2,0). Ce ratio atteint 3,6 pour les personnes dépendantes de 85 ans ou plus, contre 2,3 dans l'ensemble des 85 ans ou plus. Les femmes vivant plus longtemps, elles vivent davantage d'années avec des limitations fonctionnelles ou des gênes dans leurs activités. En outre, elles auraient plus tendance que les hommes à se déclarer dépendantes, car elles seraient plus attentives à leur état de santé et assumeraient mieux leur handicap.

Pourtant, d'ici 2030, le rythme annuel d'augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes serait plus rapide chez les hommes, tendant à réduire cet écart homme-femme. La croissance annuelle moyenne de personnes potentiellement dépendantes serait de + 1,8 % chez les hommes et de + 0,7 % chez les femmes. La différence s'explique par un plus fort allongement de l'espérance de vie chez les hommes. En 2030, il n'y aurait plus que 2,1 fois plus de femmes que d'hommes au sein de la population parisienne dépendante de 75 ans ou plus. Le taux de dépendance passerait de 12,9 % à 11,7 % chez les hommes et de 17,4 % à 15,7 % chez les femmes.

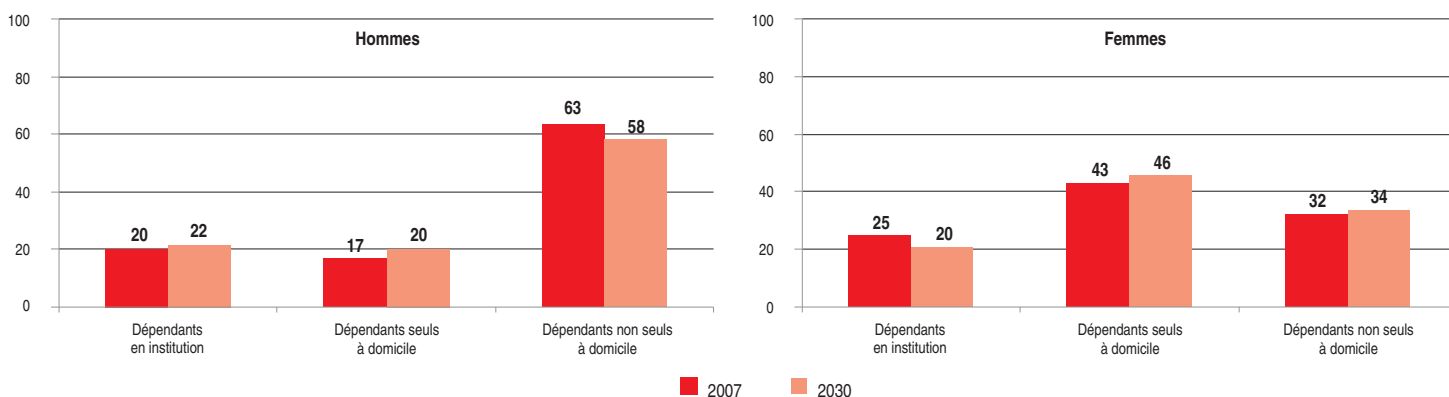
## Progression du maintien à domicile

Le nombre de Parisiens âgés de 75 ans ou plus en situation de dépendance et vivant à leur domicile devrait augmenter de 29 % à l'horizon 2030, à politiques publiques constantes. Ainsi, le nombre de Parisiens dépendants vivant à domicile augmenterait de 5 800 personnes entre 2007 et 2030. 79 % des personnes dépendantes de 75 ans ou plus vivraient à domicile, contre 77 % en 2007.

En meilleure santé, car mieux suivis au cours de leur vie, les Parisiens dépendants resteraient plus longtemps à domicile, entraînant un besoin croissant de la présence d'un aidant (professionnel ou familial).



**4 En 2030, davantage de femmes dépendantes de 75 ans ou plus vivraient à domicile, seules ou accompagnées**  
Répartition des personnes âgées de 75 ans ou plus dépendantes à Paris (en %)



Source : Insee, Omphale 2010

Les personnes âgées dépendantes resteraient vivre plus longtemps à domicile avec au moins une autre personne. En particulier, le rapprochement des espérances de vie féminine et masculine continuerait d'augmenter la durée de vie en couple. Ainsi, de 2007 à 2020, le nombre de Parisiens dépendants vivant à domicile avec au moins une autre personne augmenterait au rythme de 0,6 % par an en moyenne. Le rythme de cette hausse s'accélérerait de 2020 à 2030 (+ 1,6 % par an en moyenne) et la part des femmes diminuerait. En 2030, les femmes représenteraient 58 % des Parisiens dépendants de 75 ans ou plus vivant à domicile avec au moins une autre personne (- 3 points entre 2020 et 2030).

Cependant, le nombre de 75 ans ou plus dépendants vivant seul à domicile serait également en augmentation, à un rythme constant de 1,2 % par an de 2007 à 2030. En effet, l'allongement de la durée de vie en couple tend à diminuer le nombre de personnes vivant seules. Mais cet effet est compensé par l'allongement de l'espérance de vie sans dépendance lourde, qui permet au dernier membre vivant du ménage (une

femme dans plus de 80 % des cas) de rester plus longtemps à domicile.

**Stabilisation du nombre de Parisiens dépendants en institution à partir de 2020**

D'ici 2030, à politiques publiques constantes, le nombre de Parisiens de 75 ans ou plus dépendants vivant en institution augmenterait de 700 personnes, soit une hausse de 12 %. Cette croissance s'effectuerait exclusivement

de 2007 à 2020 (+ 0,9 % par an en moyenne). L'âge moyen des 75 ans ou plus dépendants en institution passerait de 86,5 ans à 88,5 ans. En effet, les personnes âgées entreraient en institution plus tardivement, suite à des dépendances lourdes.

De 2020 à 2030, le nombre de personnes dépendantes résidant en institution dans Paris resterait constant. La part des femmes vivant en institution parmi l'ensemble des femmes dépendantes de 75 ans ou plus diminuerait **4**.

**Pour en savoir plus**

**Drieux S.** : « Projections de population dépendante à l'horizon 2030 en Ile-de-France ; 76 600 personnes âgées potentiellement dépendantes supplémentaires d'ici 2030 », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 377, décembre 2011.

Rapport du groupe de travail J.M. Charpin : « Perspectives démographiques et financières de la dépendance », juin 2011.

**De Biasi K., Buisson G., Virot P.** : « Les seniors Parisiens, de fortes disparités selon les quartiers », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 352, février 2011.

**De Biasi K., Virot P.** : « Paris résiste au vieillissement démographique », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 351, février 2011.

**Cambois E., Robine J.-M., Sieurin A.** : « Les espérances de vie sans incapacité en France : une tendance récente moins favorable que dans le passé », *Document de travail Ined*, n° 170, janvier 2011.